



Déclaration CGT CPPNI FHP 2 novembre 2022

En cette période de forte inflation (chiffre INSEE de 6,5 % avec une forte hausse à venir qui pourrait atteindre 10 % d'ici la fin de l'année) et après avoir alerté le patronat des cliniques privées à de multiples reprises sur la politique salariale désastreuse de la branche qui a conduit de nombreux salariés à quitter notre secteur, la partie patronale de la Fédération de l'hospitalisation privée daigne enfin, après plusieurs années sans revalorisations de la valeur du point conventionnel, nous proposer une augmentation de salaire pour tous les salariés.

Mais ne nous leurrions pas, car à la suite de l'enveloppe concédée par l'État d'un montant, dans un premier temps, de 250 millions d'euros, la partie patronale a, de façon arbitraire et sans aucune possibilité de négociation, décidé de n'accorder que 40 % de cette dotation aux bénéficiaires des salariés, alors que celle-ci sera pérennisée dans les tarifs à partir de 2023.

Ce patronat qui ne cesse de quémander auprès des pouvoirs publics depuis des années ne sort rien de sa poche, nous avons pu le constater ces dernières années au travers du SEGUR et dernièrement encore au travers de la garantie de financement qui permet aux établissements de garantir leur chiffre d'affaires jusqu'au 31 décembre 2022, et ce, quelle que soit leur activité.

Nous constatons même que, lorsque des établissements sont en grève, la direction décide de cesser complètement son activité, ce qui lui permet de percevoir de l'État le maintien de son chiffre d'affaires, alors que l'activité est arrêtée, sans verser de salaire, c'est le jackpot. C'est d'ailleurs le cas actuellement sur la Clinique TOUTES AURES à Manosque, clinique du groupe ALMAVIVA dans les Alpes de Haute Provence (04), région PACA.

Notre Président de la République avait annoncé dernièrement que nous étions en guerre et avait sifflé la fin de l'abondance.

Pour les cliniques privées, l'argent de l'État continue de couler à flots, au travers de divers dispositifs mis en place et notamment sur le SEGUR où il est

constaté que des établissements ne reversent pas l'intégralité des sommes allouées pour les salariés au travers du SEGUR. Cette situation rappelle certaines pratiques délictueuses découvertes tous récemment dans le groupe ORPEA.

L'État doit mettre un terme à ces profiteurs de crise et opérer un réel contrôle de l'argent public qui leur est octroyé, les enveloppes financières doivent être fléchées et notamment en faveur des salariés.

Ces profiteurs de l'argent public ont décidé unilatéralement, sans aucune négociation, en toute déloyauté, que, sur l'enveloppe d'État de 250 millions d'euros, seulement 101 millions devaient revenir en faveur des salariés. Ces derniers allant même rajouter dans leur proposition d'accord, que certaines augmentations gagnées par les salariés dans leur propre établissement sur 2022 seraient de fait remboursées à ces entreprises par l'état au travers de cette proposition d'accord.

La CGT dit non, cela suffit, car en ces temps difficiles avec une dégradation forte du pouvoir d'achat, l'intégralité de l'enveloppe, soit les 250 millions d'euros, doit être reversée aux salariés, à cela doit se rajouter un effort financier qui doit être supporté par ces accapareurs du bien public et non par l'État.

Face à cette période de forte inflation qui touche proportionnellement davantage les bas salaires, la CGT demande une augmentation de 100 € bruts mensuels pour tous les salariés du secteur de l'hospitalisation privée.

Une rencontre avec le ministère est prévue le 3 novembre 2022 et la CGT ne manquera pas de dénoncer ces pratiques et demandera la mise en place de contrôles. Cette situation d'impunité face à la déloyauté de la négociation et de l'enrichissement sur les deniers de l'État doit cesser.

